

FINALE U12/BENJAMIN IR SUD-EST

Qualifications pour le Championnat de France des Jeunes

2 au 4 juillet 2022 – Golf d'Albon
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions : **vendredi 17 juin**
Publication des départs : **jeudi 30 juin**

Comité d'épreuve

Un responsable de chaque ligue participe au comité.

Condition de participation

Le championnat est ouvert aux joueurs de nationalité française, licenciés dans les Ligues de Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes, sélectionnés par leur ligue.

Chaque Ligue est libre quant à la méthode de sélection de ses participants.

Quotas par ligue

Chaque ligue pourra inscrire un nombre de joueuses ou joueurs qui ne pourra dépasser les quotas ci-dessous, toutes catégories et sexes confondus :

- Joueurs en Pôles et sur Listes Haut Niveau et Espoir Haut Niveau : hors quotas.
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : 50
- Auvergne-Rhône-Alpes : 50

Les joueurs de la Ligue Corse se rajoutent aux quotas des 2 ligues.

Forme de jeu

Simple Strokeplay / 54 Trous / 18 trous par jour.

Une reconnaissance du parcours est possible, 5 jours avant la compétition, sauf le week-end, sous réserve de réservation des départs.

Départs

Une rotation des départs est réalisée pour les deux catégories sur les trois tours.

Les distances de jeu préconisées par la ffgolf sont respectées dans la mesure du possible.



Classement et Sélection

Le classement définitif est établi sur le total des 54 trous.

Dans chaque catégorie, le départage des éventuels ex-aequo pour les dernières places qualificatives se fait sur les 18, 9, 6 et 3 derniers trous, puis trou par trou en remontant.

D'après ce classement et pour les 3 ligues, 55 compétiteurs Benjamins et U12 seront qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes 2022, selon la répartition suivante :

- Filles : U12 : 16 Benjamin : 10.
- Garçons : U12 : 14 Benjamin : 15.

En plus de ces quotas, dans chaque catégorie et sexe, 2 réserves seront désignées pour remplacer les éventuels forfaits.

Ces quotas pourront être modifiés selon le principe des quotas flottants prévus dans le Vademecum Fédéral.

Engagement

Droits d'inscription : 60€ par compétiteur.

Seules les inscriptions transmises par les Ligues sont prises en compte.

Les inscriptions sont transmises au bureau de la Ligue AURA.

Le règlement des droits d'engagement se fait à la Ligue AURA.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire pour les U12.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

